



## **(TRENTE CINQUIEME) REUNION DE LA CONFERENCE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BIODIVERSITE DU N' DJAMENA-TCHAD**

---

### **COMPTE –RENDU**

**La trente-cinquième réunion du Groupe de Travail sur la biodiversité d’Afrique Centrale (GTBAC 35) s’est tenue du 24 au 28 avril 2023 à l’hôtel Amitié à N’Djamena au Tchad. Plus de cinquante (50) «participants des Dix (10) pays de la sous-région Afrique Centrale ont pris part à cette importante rencontre sur la biodiversité : Cameroun, Congo ;RDC, Guinée-Equatoriale, Sao-Tomé et Principe, Burundi, Gabon, RCA, Tchad le Rwanda étant absent , l’Angola vient de faire son entrée dans la grande famille GTBAC**

**Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) est représenté par Madame Philomène Anicette Bia, Point focal REFADD-RCA**

**Organisée par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale ; COMIFAC avec le soutien technique et financier de la GIZ de Allemagne, l'objectif de cette réunion était de faire le décryptage décision prise lors de la quinzième (15<sup>e</sup>) Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique : COP 15-CDB, la dixième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena (CoP-MoP10) et de la quatrième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Nagoya (CoP-MoP4).**

### **Cérémonie d'ouverture**

- **Placée sous la présidence de Madame Nenodji MADINGAR, Secrétaire Générale Adjointe, représentant du Ministre en charge de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable empêche ; A ses côtés, on notait la présence du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, du Représentant de la GIZ , du Pilote du GTBAC**

**Quatre allocutions ont ponctuées cette ouverture.....**

**Dans le discours d'ouverture de Madame la Secrétaire Générale Adjointe du représentant du Ministre en charge de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable empêché, elle a remercié la COMIFAC pour avoir fait le choix du Tchad pour abriter la 35<sup>e</sup> réunion de la GTBAC, Elle a souligné les difficultés que les pays ont eu a la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming Montréal qui sont dûes aux financements. Ce cadre étant important pour la mise en œuvre de sa stratégie et la révision du SPANB, elle a encouragé les participants à émettre des recommandations fortes.**

Les différents point focaux des pays de la convention CDB et les protocoles NAGOYA et CARTAGENA présents a cette assise on présente l'état d'avancement de chaque processus et les difficultés rencontrée au niveau national,

La feuille de route 2023 a été élaborée et adoptée, la réunion de N'Djamena a abouti sur les recommandations suivantes :

#### **Aux Etats**

1. d'impliquer toutes les parties prenantes dans les différentes activités organisées au niveau national en rapport avec la biodiversité : les

- ONG nationales et internationales, les peuples autochtones et communautés locales, les femmes, les jeunes, les scientifiques et chercheurs, le secteur privé et les Points focaux d'autres Conventions et processus internationaux pertinents ;
2. de mobiliser les ressources internes, en inscrivant la biodiversité dans les budgets nationaux ;
  3. d'organiser une table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour les amener à soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming Montréal ;
  4. d'intégrer les priorités du plan de convergence de la COMIFAC dans le processus de révision des SPANB ;
  5. de faire le lobbying pour mobiliser les ressources et chercher les financements longtemps avant l'organisation des réunions sous régionale, régionales et internationales ;
  6. de prendre part active aux réunions virtuelles et hybrides organisées au niveau international, et défendre valablement les intérêts de la sous-région ;
  7. de saisir les opportunités qui s'offrent pour réitérer la demande de création d'un fonds spécial dédié à la biodiversité, additionnel et complémentaire au FEM ;
  8. d'utiliser de manière systématique les documents de position commune et de veiller à leur mise en œuvre lors des négociations ;
  9. de restituer les conclusions des CoP auprès des décideurs et autres parties prenantes pour les mettre au courant des décisions prises ;
  10. de procéder à la révision des SPANB le plus rapidement possible, et de rendre disponible le document avant la CoP16 CDB.

### **à la COMIFAC**

1. de prendre en compte le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal dans la révision du Plan de convergence de la COMIFAC ;
2. d'élaborer un guide sous régional de mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal et d'autres décisions pertinentes de la CoP15 CDB ;
3. d'encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait à la nécessité d'adhérer au Protocole de Cartagena et son Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur ;

4. de veiller à la multidisciplinarité et à la bonne qualité des membres des délégations qui représentent les pays aux différentes réunions programmées aux niveaux sous régional, régional et international.

Fait à Bangui le 15 Mai 2023

Le point Focal REFADD- RCA

Philomène Annicette BIA